

La vie étudiante et de campus se construit avec vous !

Du 9 octobre 2023 au 8 décembre 2023



En 2023-24, l'Université Bordeaux Montaigne lance son schéma directeur de la vie étudiante et de campus. S'inscrivant dans une démarche participative, le chantier accorde une large place aux idées et attentes des étudiants et de la communauté dans son ensemble. Le lancement du schéma aura lieu le 23 octobre à l'occasion de la semaine de l'engagement « **Gagne ton EXP(érience)** »

1. Le Schéma directeur de la vie étudiante et de campus, c'est quoi ?	1
1.1 L'Université s'est fixée les priorités suivantes jusqu'en 2027	2
1.2 Quelles sont les étapes de l'élaboration de ce schéma ?	2
1.2.1 Une étape de diagnostic et de planification	2
1.2.2 Une étape de concertation	2
1.2.3 Une étape de validation	3
1.2.4 Une étape de rédaction et de diffusion	3
1.2.5 La mise en œuvre et le suivi	3
2. Les ateliers de co-construction	3
2.1 Accueil et intégration	3
2.2 Santé et social	4
2.3 Égalité, diversité et lutte contre les discriminations	4
2.4 Sport	4
2.5 Culture	4
2.6 Vie associative, engagements et participation étudiante	4
2.7 Transition écologique et sociétale	4
2.8 Site Renaudel (IUT Bordeaux Montaigne et IJBA)	4
2.9 Site du Pin à Agen	5

Le Schéma directeur de la vie étudiante et de campus, c'est quoi ?

Il s'agit d'un document stratégique produit par chaque établissement et demandé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui définit des grands objectifs ainsi que des actions concrètes pour 5 ans en vue d'améliorer la vie sur le campus et le bien-être des étudiant.e.s, indispensables à la réussite des études. Le schéma directeur de la

vie étudiante est propre à chaque établissement et s'appuie sur ses caractéristiques et les besoins spécifiques de ses étudiant.e.s.

Plusieurs services se dédient pleinement à cette mission au quotidien tels que la Direction de la vie d'établissement et de campus, le service culture, le Département des actions physiques et sportives et la Direction pour l'orientation, les stages et l'insertion professionnelle mais de nombreux autres services et composantes y participent.

L'Université s'est fixée les priorités suivantes jusqu'en 2027

- * Renforcer le sentiment d'appartenance et la participation des étudiants à la vie de l'établissement
- * Améliorer le bien-être et l'inclusion des étudiants et des personnels dans leur diversité
- * Animer le campus en s'appuyant sur les compétences des assos étudiantes et en favorisant l'accès aux pratiques sportives, culturelles et artistiques

Quelles sont les étapes de l'élaboration de ce schéma ?

Une étape de diagnostic et de planification

La première étape consiste à établir un diagnostic des conditions de vie étudiante et de campus et repose sur l'analyse de divers documents, dont les résultats de l'enquête [Conditions de vie étudiante](#). À l'issue de cette étape, le comité de pilotage du projet a proposé une méthodologie et un calendrier pour l'élaboration.

Une étape de concertation

L'université est attentive à ce que la feuille de route soit élaborée en collaboration étroite avec les étudiants, ainsi qu'avec des personnels et des partenaires qui connaissent bien la réalité étudiante.

Il est donc proposé de mettre en place des **groupes de travail thématiques** pour approfondir le pré-diagnostic, y compris sur le site de l'IUT Bordeaux Montaigne et le site du Pin à Agen.

Les thématiques et les sous-items spécifiques retenus sont les suivants :

- * **Accueil et intégration** : services et dispositifs d'accueil et d'accompagnement, étudiants ayant des besoins spécifiques, restauration, logement, espaces de vie étudiante, accès à l'information
- * **Santé et social** : partenariats avec l'Espace Santé Étudiant (ESE) et le CROUS, personnels dédiés à Bordeaux Montaigne, aide sociale, dispositifs solidaires, emploi étudiant
- * **Egalité, diversité et lutte contre les discriminations** : cellule de signalement, prénom d'usage, actions de sensibilisation, formations

- * **Sport** : activités, valorisation, sorties, compétition, sportifs de haut et bon niveau, infrastructures
- * **Culture** : programmation, festivals, ateliers, label culture Montaigne, création étudiante, étudiant artiste, MDE
- * **Vie associative, engagements et participation étudiante** : accompagnement des associations étudiantes, FSDIE, élu.e.s étudiant.e.s, dispositif engagement et certifications, instances, participation étudiante
- * **Transition écologique et sociétale** : actions sur l'alimentation, les mobilités, déchets, biodiversité, actions de sensibilisation, certification

Chaque groupe de travail sera animé par au moins un responsable politique et un responsable administratif. Il regroupera une 15aine de participants et se réunira au moins deux fois. Les étudiant.e.s et les personnels intéressés pourront partager leurs besoins, leur évaluation des actions et dispositifs existants, et imaginer de nouvelles idées pour la vie étudiante et de campus.

Une fois évaluées et priorisées, les propositions issues des groupes de travail seront partagées avec la communauté à l'occasion d'une **présentation publique** début février.

Une étape de validation

La feuille de route sera par la suite présentée devant les instances de l'établissement pour validation (CFVU et CA).

Une étape de rédaction et de diffusion

Enfin, le schéma sera rédigé et mis en forme de mars à juin 2024 et sera diffusé à l'ensemble de la communauté en septembre 2024.

La mise en œuvre et le suivi

Les actions du schéma seront mises en œuvre à partir de septembre 2024.

Un bilan des actions sera présenté chaque année devant la [commission vie étudiante](#).

Les ateliers de co-construction

Étudiants, étudiantes et personnels de l'université, participez aux ateliers de co-construction de la vie étudiante et de campus !
Contribuez aux sujets qui vous intéressent le plus et inscrivez-vous !

Accueil et intégration

- * Vendredi 17 novembre 9-12h, vendredi 24 novembre 9-12h et 8 vendredi décembre 9-12h – **s'inscrire**

- * **Référents** : Marie Mellac, vice Présidente Formation et vie universitaire, Pascal Hauquin, directeur DOSIP et Marie Launay, responsable du pôle accueil et accompagnement DIVEC

Santé et social

- * Jeudi 16 novembre 14-16h et vendredi 1er décembre 9-11h – [s'inscrire](#)
- * **Référents** : Kevin Dagneau, chargé de mission vie universitaire, Julie Lesnaud, assistante sociale, et Anne Strazielle, infirmière

Egalité, diversité et lutte contre les discriminations

- * Jeudi 23 novembre 10-12h et jeudi 30 novembre 10-12h – [s'inscrire](#)
- * **Référentes** : Marie-Christine Lipani, chargée de mission égalité, diversité et lutte contre les discriminations et Lucie Ouvrard, directrice DIVEC

Sport

- * Mercredi 22 novembre 9-11h30 et mercredi 6 décembre 9h-11h30 – [s'inscrire](#)
- * **Référents** : Kevin Dagneau, chargé de mission vie universitaire, Clémence Dubrasquet et Enguerrand Goffette-Léger, directrice et directeur adjoint DAPS

Culture

- * Mercredi 15 novembre 9h30-12h et mardi 28 novembre 14h-16h30 – [s'inscrire](#)
- * **Référents** : Pierre Katuzsewski et Johanna Renaudin, Directeur et responsable administrative Service culture

Vie associative, engagements et participation étudiante

- * Jeudi 16 novembre 9h30-12h30 et jeudi 30 novembre 14-17h – [s'inscrire](#)
- * **Référentes** : Louise Schaller, vice présidente étudiante et Maroussia Rochette, chargée de développement de la vie étudiante DIVEC

Transition écologique et sociétale

- * Lundi 13 novembre 14-16h et mardi 21 novembre 14-16h – [s'inscrire](#)
- * **Référents** : Xavier Amelot, vice président transition écologique et aménagement et Natacha Multeau, développement durable DIVEC)

Site Renaudel (IUT Bordeaux Montaigne et IJBA)

- * Mardi 28 novembre 12-14h et mardi 5 décembre 12-14h – [s'inscrire](#)

- * **Référentes** : Louise Schaller, vice présidente étudiante et Lucie Ouvrard, directrice DIVEC)

Site du Pin à Agen

- * Vendredi 8 décembre 12h30-15h30 – [s'inscrire](#)
- * **Référentes** : Louise Schaller, vice présidente étudiante et Lucie Ouvrard, directrice DIVEC

Les ateliers sont limités à une dizaine de places.

Les dates limites d'inscription varient en fonction des ateliers. En fonction du nombre d'inscrits, une sélection pourra être opérée pour tenir compte de la bonne représentativité des étudiants.

La participation aux deux ateliers est fortement conseillée. Si besoin, les étudiants inscrits aux ateliers pourront solliciter une convocation ou une attestation de présence aux ateliers. La participation des personnels est soumise à la validation du.e la chef.fe de service.

Contact :  divec@u-bordeaux-montaigne.fr